

Le cheval dans l'Antiquité: histoire des techniques et interprétation

A propos d'un livre récent

Par Jean Béranger, Lausanne

«Entre l'histoire des techniques et les autres disciplines la frontière paraît parfois incertaine.» Cette déclaration préliminaire justifie le signalement d'un ouvrage de spécialiste, dont les répercussions dans les sciences de l'Antiquité ne sauraient être ignorées¹. L'auteur, un érudit humaniste, doublé d'un fervent de l'équitation, présente une étude minutieuse du cheval et des accessoires. Le livre comprend deux divisions: les techniques hippiques fondamentales (hippologie, harnais, équitation, attelage et bât) et les techniques d'utilisation (circulation, transport, traction, jeux, armée, guerre). L'extension du sujet aux grandes questions historiques (problème de la décadence par ex.) s'impose aussitôt. L'argumentation est fondée sur la connaissance des équidés, l'examen de l'équipement grâce au matériel archéologique, tant objets mêmes que représentation (l'a. a agrandi photographiquement plus de 3000 documents), l'étude des textes techniques et littéraires (traités hippiques, récits de combats, descriptions, comparaisons, etc.). De nombreuses citations entrecoupant l'exposé établissent le contact avec les domaines historiques et littéraires. Ainsi se dissipent obscurité, mainte erreur et maint contresens traditionnel.

Malgré les déficiences le bilan des connaissances et des techniques est positif: l'Antiquité gréco-romaine se révèle sous un jour sympathique et les rapports entre l'homme et le cheval prennent des proportions grandioses qui touchent à l'histoire mondiale. Car c'est là qu'il faut en venir: la minutie du détail, la sécheresse de l'observation, l'humilité de témoins et témoignages, loin de rabaisser, suscite l'envol de la pensée, tout en restant la condition préalable. Or la connaissance de l'objet, de sa destination, de son usage, est plus difficile que celle de l'idée. Si le matériel archéologique est abondant et apporte des certitudes, la contribution des textes est partielle, lacunaire. L'étude par les représentations (monuments, statues, bas-reliefs, fresques, mosaïques, monnaies) présente des aléas. Elle est soumise aux lois du genre: le procédé d'art, le raccourci. L'art ne reproduit pas, il suggère. C'est pourquoi l'interprétation du document figuré rencontre des difficultés considérables. Il ne représente pas l'objet tel quel; c'est l'évidence, et toute reconstitution d'après l'image nécessite des compléments conjecturaux. Dans quelle mesure l'absence de la représentation équivaut-elle à l'inexistence d'une pièce de harnais? (129: «Mais différence capitale avec l'attelage chinois, celui d'Igel n'a pas de brûle ni d'avaloire»). La disposition des quatre roues sur le dessin correspond-elle à la réalité? peut-on en inférer quoi que ce soit de la mobilité de l'avant-train pour effectuer un virage? Que dire des rênes, du collier et autres pièces qui appellent la simplification, c'est-à-dire la stylisation? Le caprice règne. L'art romain est à la fois réaliste et symbolique, méticuleux et vague, renseignant bien et mal. L'argument *ex silentio* n'est pas définitif. L'attitude du cheval cabré souvent conventionnelle ne saurait à elle seule autoriser les conclusions célèbres du commandant R. Lefebvre des Noëttes qui attribue, par voie de conséquences, l'extraordinaire stagnation de l'économie antique à l'insuffisance du collier de gorge, étranglant le cheval, limitant la capacité de traction et de charge, empêchant le développement des moulins. Les effluves de cette théorie pénètrent partout. P. Vigneron réagit vivement contre les déductions disproportionnées: «s'adaptant aux déficiences de l'attelage, les Anciens réussirent, par divers procédés, à tourner la difficulté» (140). Nous irions plus loin: le collier de gorge ne mérite pas sa mauvaise réputation. Malgré l'emploi du collier d'épaule, il a été utilisé jusqu'en 1914 par l'armée allemande dans les attelages tirant des canons! A côté d'inconvénients, il présentait

¹ Paul Vigneron: *Le cheval dans l'Antiquité gréco-romaine* (Des guerres médiques aux grandes invasions). Contribution à l'histoire des techniques. Annales de l'Est, Mémoire n° 35, Nancy 1968. 2 vol., 338 p., 105 pl.

des avantages, et c'est l'ignorance de son utilisation correcte à plein rendement qui l'a disqualifié.

L'attelage antique souffrait d'un autre défaut, toujours selon Lefebvre des Noëttes. Privé d'avant-train mobile, le véhicule à quatre roues ne pouvait prendre que des virages à grand rayon, ou se déplacer latéralement avec perte de temps et de puissance, et avec danger de rupture du timon. C'est le problème du braquage: le véhicule antique jouissait-il de ce perfectionnement? Les reconstitutions (Musées de Bonn, de Châtillon-sur-Seine: tombe de Vix, etc.) qui le lui attribuent sont conjecturales. P. V. estime que le «problème de l'avant-train paraît insoluble, faute de documents» (115). A notre avis, l'enquête devrait franchir le seuil de l'Antiquité. Il se peut que des véhicules à quatre roues, au Moyen âge, plus tard encore, n'aient pas été pourvus du dispositif permettant de virer. Il faudrait alléguer aussi les ornières parallèles, sorte de rails conducteurs, qui sillonnent des voies romaines aux passages difficiles (Gorges de Covatannaz) où un dérapage est à prévenir. Cette servitude pesait autant sur l'attelage que celle du collier à gorge.

A propos de freinage (116-17) et du chariot «des vendanges» sur un bas-relief gallo-romain du Musée Saint-Didier de Langres et de la mosaïque d'Orbe, nous voyons dans la pièce incurvée suspendue entre les roues, non une cale, mais un sabot, analogue à celui que le postillon, obéissant aux ordres de service, plaçait sous une roue-arrière des vieilles diligences avant une descente abrupte.

L'a. réduit à néant l'«axiome technique» (238) lancé par Ch. Ardant du Picq, repris par Lefebvre des Noëttes: l'absence d'étriers rendait impossible la charge de cavalerie, lance en arrêt, le choc désarçonnant le cavalier. Il remarque que les chances étaient égales et que, dans ces conditions, un combat était concevable; la supériorité allait à celui qui conservait le mieux son équilibre, prime de l'entraînement méthodique, de l'équitation. L'absence d'étriers surprend certes, et l'on se demande comment les anciens n'ont pas inventé ce qu'un enfant trouverait. Nous insinuons qu'ils n'en éprouvaient pas le besoin parce que les chevaux étaient plus petits. Avec les progrès de l'élevage, la sélection, la race s'est améliorée, l'animal a grandi. La nécessité d'un marche-pied portatif d'abord, puis accessoire du harnais ensuite, se serait imposée naturellement.

Les données du Code Théodosien fixant des poids limites pour le chargement des véhicules (136), bien que mieux interprétées que par Lefebvre des Noëttes, n'apparaissent pas suffisamment dans leur perspective. Le lecteur risque de se former une opinion erronée ou, s'il suit le fil de la paraphrase, d'accuser le texte législatif d'incohérence. Les chiffres concernent les poids limites, non en soi d'après la capacité du véhicule, mais relativement à d'autres exigences que précise le règlement postal. Une voiture de voyage à quatre roues (*raeda*) ne pourra transporter que 164 kg d'or destiné aux libéralités impériales, mais seulement 98 kg du même métal pour des particuliers (Cod. Theod. VIII 5, 48; argent: respectivement 327 et 164 kg). Ces chiffres ne sont pas en rapport direct avec la capacité. Ils expriment le souci de prévenir les abus des usagers qui emportent les bagages, et la réglementation correspond à celle des moyens de transport modernes, chemins de fer, autobus, avions. Tolérance et capacité ne sont pas mathématiquement proportionnelles. Compte est tenu de l'encombrement (*onus*) et du poids (*pondus*). Tout ce qui dépasse les tolérances – le règlement est formel – doit être confié au camionage et au bateau (service des marchandises, petite vitesse). Au total, il s'agit de charge utile (cheval de poste, *veredus*: 10 kg), les personnes ne sont pas comptées. Le véhicule antique est moins déficient que ne le laissent supposer les chiffres invoqués sans le contexte. L'histoire des techniques doit se garder d'amplifications séduisantes et déformantes.

Un volume complémentaire de planches illustre l'exposé. Une bibliographie raisonnée renvoie aux sources et aux ouvrages multiples. Féru d'hippisme, historiens, philologues, juristes trouveront de quoi nourrir, animer leurs spécialités, s'élever au-dessus d'elles tout en contrôlant les synthèses imprudentes. L'a. ne perd jamais de vue les difficultés de son sujet. Ramenant l'attention sur des réalités concrètes à partir desquelles naissent les grandes idées, P. V. sert la science. La lecture de ce livre bien fait, dense et riche, est saine, suggestive et inspiratrice.